

Une politique pour les langues de France

Article paru dans Ouest-France le 08 octobre 2003, suite aux Premières Assises nationales des Langues de France (Paris, 04/10/2003)

par Philippe Blanchet

Le 4 octobre, le Ministre de la Culture a ouvert à Paris les premières Assises nationales des Langues de France (LF) en affirmant « Il est (...) légitime que nos concitoyens qui le désirent puissent parler, aimer, transmettre les langues de leur région ». Selon le Délégué général à la langue française et aux langues de France, ces Assises vont « contribuer à redéfinir le rôle de l'Etat et des différentes collectivités dans la valorisation du patrimoine linguistique français ».

Que peut être une politique désormais explicite pour les LF autres que le français ? L'absence de politique publique a jusqu'ici abandonné la question, hors des régulations démocratiques, à des mouvements militants souvent sincères, parfois peu représentatifs des réalités et des populations, par leurs revendications idéologiques exagérées. D'où des mesures inadaptées, inefficaces à terme, qui peuvent menacer la république en alimentant les plus vindicatifs pour les calmer. Une politique uniquement culturelle et éducative exclut les langues de France de sphères décisives de la vie sociale comme l'économie, le droit, la politique. D'où une ghettoïsation muséographique et non la valorisation d'un potentiel vivant.

Il faut donc une prise en compte explicite des langues de France par la nation, l'État, les collectivités territoriales, dans tous domaines. Les langues concernent en profondeur l'ensemble de la vie sociale, d'autant qu'on admet, avec ces Assises que les LF jouent un rôle dans la société française (1). Il reste à se donner des moyens pour cette nouvelle politique linguistique.

La dynamique d'une langue est un équilibre complexe entre son statut (affectif, socio-politique), ses pratiques (communicatives et symboliques), les langues en présence et le contexte social. Une politique efficace de dynamisation rétablit en priorité le statut et suscite des pratiques étendues, dans le cadre d'un plurilinguisme non concurrentiel avec la langue commune. Des travaux scientifiques sont disponibles : une méthode de « revitalisation d'une langue en péril » validée par des experts internationaux (2) , les travaux du Conseil de l'Europe (3).

Mais jusqu'ici, les actions en faveur des LF sont restées inadaptées et incohérentes. Faute du recours à une analyse scientifique sérieuse des situations sociolinguistiques diverses et des paramètres sur lesquels agir. Faute d'un traitement démocratique de cette question, monopolisée par quelques décideurs et militants dogmatiques, comme si « la France d'en bas » n'avaient rien à en dire et que les humains étaient au service des langues, et non l'inverse.

Rien que dans l'éducation, la liste des inégalités et des aberrations est longue, à côté de réussites notables : le gallo est la seule langue d'oïl au bac ; le berbère y est mais n'est pas enseigné ; le provençal est centralisé sous l'occitan alors que c'est une autre langue ; il y a eu des programmes de lycée en 1988, pas de collège ; les programmes des LF sont désormais alignés sur les langues étrangères, dont ceux du primaire, parus en 2003 avec des fautes et sans consultation publique ; etc.

Des pistes méritent intérêt, comme l'initiation « polynomique » (4) généralisée (pour le corse), la sensibilisation préalable à des options non concurrentielles (permettant un choix réel), une véritable écoute des attentes sociales. Le temps est venu d'une politique plurilingue démocratique globale, cohérente et adaptée.

Notes

(1): Selon le recensement 1999, au moins 1/4 de la population en est directement porteuse.

(2): The Green Book of Language Revitalization in Practice, Academic Press (2001).

(3): Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, Conseil de l'Europe (2003).

(4): Une langue "polynomique" est une langue dont l'unité est construite par la perception et les pratiques sociolinguistiques de ses usagers, sans l'unifier sous une norme de référence, et dont toutes les variétés locales et sociales sont inter-tolérées à égalité.